

Capbreton^{FR}

Le magazine de la ville
www.capbreton.fr



Simple et facile, un guichet unique à votre service

Centre-ville

4



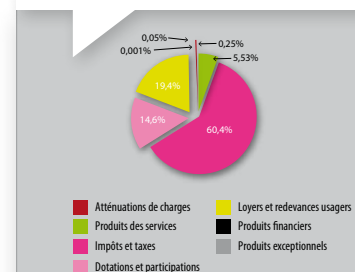
Plan plages

8



Budget 2018

11



Sommaire

- ▶ Centre-ville **p. 4**
- ▶ Plan plages **p. 8**
- ▶ Guichet unique **p. 10**
- ▶ Budget **p. 11**
- ▶ Vie municipale **p. 12**
- ▶ État civil **p. 15**



DES VENELLES FLEURIES

Capbreton se prépare à l'arrivée des beaux jours avec une opération de végétalisation des venelles du centre-ville. Les Capbretonnais, sensibles à l'embellissement de leur ville, n'ont pas hésité à répondre présent à l'initiative lancée par la commune.



UN NOUVEAU MAGAZINE POUR L'ÉTÉ

Maquette plus moderne, rubricage enrichi et lisibilité améliorée. Le prochain bulletin municipal de Capbreton de juin prendra un nouveau visage. Outre les informations municipales sur la vie locale, il donnera plus largement la parole aux Capbretonnais et intégrera l'agenda des manifestations.

EN DIRECT DE L'ESTACADE



DES SAPINS POUR PROTÉGER LA DUNE

Désireuse d'agir durablement pour la préservation du cordon dunaire, la municipalité organise, depuis l'an dernier, une collecte de sapins de Noël naturels. Pour cette seconde édition, la collecte s'est déroulée du 30 décembre 2017 au 15 janvier 2018. Quatre bennes situées sur la commune ont permis aux Capbretonnais de déposer neuf-cents sapins.

Afin de consolider les zones fragilisées et de limiter l'érosion, les sapins collectés ont été fixés sur la dune par 55 participants. Citoyens de la dune, Acca (association de chasse), Santocha surf club, pôle glisse, membres d'associations, élus, Capbretonnais et même le Surf club de Saint-Perdon et la ville de Roquefort ont participé à l'opération avec enthousiasme.



HOMMAGE À PABLO

C'est avec beaucoup d'émotion que nous rendons hommage à Pablo Goyeneche décédé dans une avalanche le 13 février dernier à Gavarnie, à l'âge de 19 ans.

Ayant intégré l'équipe vice-championne de France du club de sauvetage côtier, il était nageur-sauveteur sur la plage Centrale de Capbreton depuis l'an dernier. Il faisait partie des premiers membres de la section sportive du sauvetage au collègue Jean Rostand.



La commune de Capbreton a fait le choix d'une communication écoresponsable. Ce document a été réalisé avec des encres végétales, sur du papier PEFC par une imprimerie "Imprim'vert".



Magazine municipal N°152 // mars 2018

Ce numéro a été tiré à 11 500 exemplaires

Directeur de la publication : Patrick Laclédère

Réalisation : CARACTÈRES 05 58 91 40 40 - Saint-Paul-lès-Dax.

Photos : mairie de Capbreton, Céline Hamelin.

2018, une année de réalisations



En 2018, Capbreton se renouvelle en douceur. Dès l'entrée de ville, la Place de la gare est en train de se transformer en parking paysager. Un espace partagé sera réalisé dans la foulée rue du 19 mars 1962. Puis, d'octobre 2018 à juin 2019, ce sera au tour des allées Marines et des berges du Boudigau (du pont de la Halle au pont Lajus) d'être réaménagées, en même temps que le boulevard du Dr Junqua. La création d'une voie verte sur l'avenue des Pins et la rue J.-B. Gabarra est également à l'étude, afin de relier le centre-ville au boulevard des Cigales. Le nouveau plan plages verra, quant à lui, ses premières avancées au cours de l'année.

La concrétisation de tous ces projets, destinés à améliorer la qualité de vie des Capbretonnais et à soutenir l'attractivité de notre station balnéaire, est issue de débats citoyens particulièrement riches. Sur ce modèle qui

a montré sa pertinence, nous avons souhaité mettre en place les Comités de quartiers. Ces instances de démocratie participative permettent aux habitants, en concertation avec la municipalité, d'intervenir directement sur les sujets et les dossiers qui touchent au plus près la vie de leur quartier.

Plus que jamais, l'équipe municipale reste engagée pour notre ville et à l'écoute des Capbretonnais. En ce début d'année, elle a salué l'arrivée de trois nouveaux conseillers municipaux : Danièle Dufourg, Jean-Claude Ollivier, Alexandra Dassé, à qui nous souhaitons la bienvenue. Pour toujours plus de proximité et d'efficacité, la mairie elle aussi évolue. Un guichet unique offre désormais la possibilité aux habitants de réaliser toutes leurs démarches en un seul lieu, dans un espace rénové et accueillant.

Mais, ce début d'année a aussi été marqué par deux disparitions tragiques.

Pierre Agnès s'en est allé, attiré par l'océan un petit matin de brume. Enfant de Capbreton, ses qualités professionnelles, qui l'avaient mené à la tête du groupe Boariders Inc., n'avaient d'égales que sa discrétion, sa simplicité et sa générosité. Et bien sûr sa fidélité à notre cité marine. Au nom du Conseil municipal, je veux exprimer toute notre affection pour Pierre et pour sa famille. Il reste présent dans nos cœurs.

Âgé de 19 ans, Pablo Goyeneche est décédé le 13 février dernier dans une avalanche en montagne. Licencié du club de sauvetage côtier de Capbreton depuis 2005/2006, il était nageur-sauveteur en 2017 à la plage Centrale de Capbreton. Je présente à sa famille nos condoléances sincères et chaleureuses. Je pense aussi à ses amis qui ont perdu l'un des leurs.

Ces drames nous ramènent brutalement à la relativité des événements, à ce qui est important et précieux.

Je souhaite simplement rappeler les notions d'écoute et de dialogue, de respect et de solidarité, qui nous permettent de surmonter les épreuves et d'avancer ensemble pour le bien commun.

Je veux aussi remercier les Capbretonnaises et les Capbretonnais qui s'impliquent et participent à la vie de notre cité, ou qui s'engagent au service des autres.

Patrick Laclédère
Maire de Capbreton

Une redynamisation ambitieuse du cœur de ville

Il y a deux ans, Capbreton a lancé un vaste projet de revitalisation de son centre-ville. Cette redynamisation constitue un enjeu fondamental pour le développement et l'attractivité économique de notre commune, et pour l'embellissement de notre cadre de vie. L'objectif premier est de redonner tout son charme à notre cité marine et de dessiner le visage du Capbreton de demain.



La municipalité de Capbreton porte d'ambitieux projets d'aménagement urbain visant à l'amélioration de la qualité de vie, du potentiel commercial et de la circulation dans le centre-bourg. Depuis deux ans, les élus ont travaillé à une démarche globale et concertée pour la revitalisation du cœur de ville. Les études d'impact et de diagnostic ont ainsi abouti à un programme pluriannuel d'actions comportant 4 axes majeurs de développement :

- ▶ l'aménagement urbain par l'embellissement du cadre de vie, en particulier la mise en valeur du Boudigau.
- ▶ la revitalisation commerciale par le réaménagement des espaces publics, la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite et le maintien d'un équilibre commercial entre le centre-ville et les autres pôles.
- ▶ le renforcement de l'offre de logements et l'incitation à la réhabilitation des immeubles du centre-ville, afin de rendre plus vivant notre cœur de cité et de favoriser la mixité sociale.
- ▶ la préservation des différents modes

de déplacement en centre-ville (voitures, vélos, piétons...), en veillant à l'accessibilité des espaces publics et à une offre de stationnement adaptée, qui préservent la qualité de vie et favorisent les fonctions résidentielle et commerciale du cœur de ville. Dans cet objectif, un espace de travail collaboratif "Cap working" va ouvrir ses portes rue Galamp.

Dans les prochains mois, et pour mener à bien ces objectifs, la municipalité va engager des chantiers urbains d'envergure dans le centre-ville : les travaux paysagers de la Place de la gare (en cours), le réaménagement des allées Marines et du boulevard du Dr Junqua (entre le carrefour Lajus et la rue J.-B. Gabarra).

Il est également prévu de réhabiliter le marché couvert actuel et de réaménager le parking des Cyprés.

Ces investissements majeurs reposent sur des recettes exceptionnelles et sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement, permettant un recours limité à l'emprunt.

Calendrier

- ▶ **Espace Cap working** : ouverture en mars 2018
- ▶ **Place de la gare** : travaux en cours – fin des travaux juin 2018
- ▶ **Allées Marines** : octobre 2018 / juin 2019 (1^{ère} tranche de travaux)
- ▶ **Boulevard du Dr Junqua** : automne 2018 / juin 2019
- ▶ **Marché et bâtiment associatif** : 2^e tranche de travaux – concertation en cours pour la définition des projets

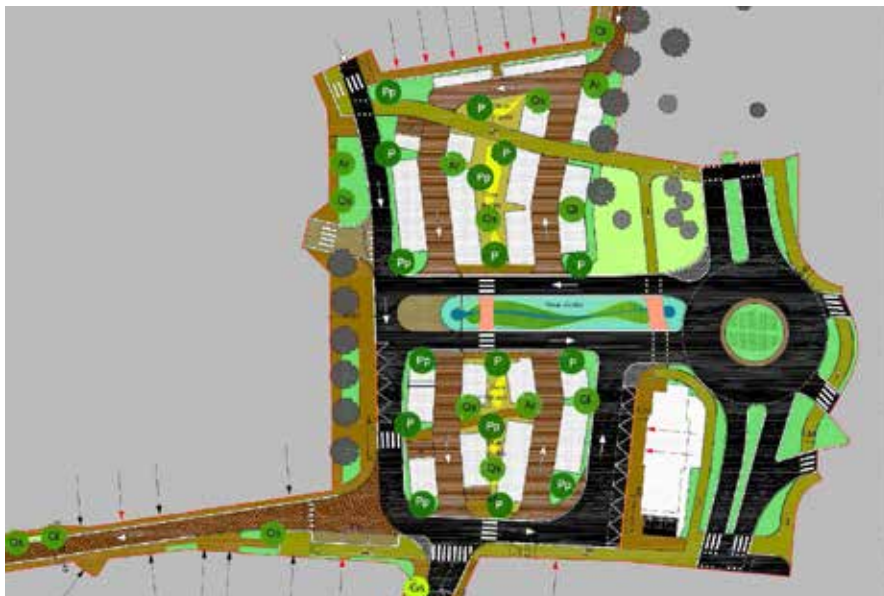
Concertation

La municipalité de Capbreton a souhaité que ce projet global de revitalisation du cœur de ville se fasse avec la participation active de tous les habitants. Une longue phase de concertation alternant réunions publiques (7) et ateliers (5) a été menée entre novembre 2016 et octobre 2017. Le bilan de cette concertation a été pris en compte et intégré dans le cahier des charges des différentes opérations. Si les grandes lignes directrices des travaux d'aménagement sont désormais arrêtées, la municipalité restera à l'écoute permanente des habitants tout au long de la phase de mise en œuvre des projets.

Place de la gare : une entrée de ville repensée

Les travaux de la Place de la gare, qui viennent de démarrer et s'achèveront en juin, constituent le premier volet de la revitalisation du cœur de ville.

La priorité est donnée à l'aménagement paysager.



La municipalité a souhaité engager rapidement le réaménagement paysager de la Place de la gare, dans l'objectif d'embellir le cadre de vie des Capbretonnais et d'augmenter la capacité de stationnement aux abords du centre-ville.

Retrouver une pinède

L'aménagement paysager de la Place de la gare sera respectueux du site avec une association de pins, de chênes, d'arbousiers, de fougères, de bruyères, de genêts et d'ajoncs. Ces essences sont particulièrement adaptées aux conditions climatiques et économes en eau.

Une porte végétale sera créée dans le prolongement de la pinède existante au niveau de la place de la Pépinière. Pour faire le lien avec le paysage de pinède environnant et permettre l'insertion des voitures, des dunes boisées seront recomposées. Une noue paysagère centrale avec des graminées adaptées aux milieux humides (Carex, Hakonechloas, Acorus, Saules) optimisera la récupération et la rétention des eaux de surface. Elle accompagnera la perspective de part et d'autre des voies de circulation et servira de fil conducteur à l'entrée sur la place.

Le nouvel aménagement fera ainsi en-

trer la forêt dans la ville en prolongeant la Pépinière.

De nouveaux parkings

Ces travaux de réaménagement permettront de créer 76 places de stationnement, dont deux PMR (Personne à Mobilité Réduite) à proximité immédiate du centre-ville.

Sont également prévus la création d'arrêts de bus le long du boulevard des Cigales et d'une zone de rencontre au niveau de la rue du 19 mars 1962. Cet espace sécurisera le trajet des enfants à pied entre le parking et l'école, en permettant aux parents de se garer plus facilement aux abords de la place.

Après passation de l'appel d'offres, les travaux de la Place de la gare ont été attribués pour un montant brut de 916 963 € HT. Cette opération bénéficiera d'une subvention de la Communauté de communes (MACS) et une aide financière complémentaire a été sollicitée par la commune de Capbreton auprès de l'État (DETR).

L'aménagement nécessitera une fermeture de la rue du 19 mars 1962 pendant une durée prévisionnelle de 2 jours courant juin 2018, la municipalité ayant privilégié un revêtement de voirie spécifique (enrobés grenailés) afin de réduire les temps de mise en œuvre et de fermeture de la rue.



Allées Marines : un aménagement phare

Chantier majeur de la revitalisation du cœur de ville de Capbreton, le projet d'aménagement des allées Marines privilégie une identité paysagère forte. Il constituera une halte verdoyante entre l'Estacade et le marché.



Les allées Marines sont une priorité de la redynamisation du centre-ville et s'inscrivent au cœur de la politique de développement du territoire portée par l'équipe municipale.

Afin de valoriser ce lieu emblématique de la commune, un réaménagement ambitieux est projeté pour inviter les Capbretonnais à s'approprier un espace innovant de détente et de loisirs, et les touristes à s'aventurer au cœur de notre cité.

Unifier le centre-ville

Le projet ne se contentera pas de « traiter » les allées Marines comme un ensemble isolé. Il a été conçu par la municipalité dans une stratégie globale de redynamisation urbaine et commerciale, afin d'élargir, d'ouvrir et d'unifier le centre-ville. Aujourd'hui resserré sur la rue du Général-de-Gaulle, le cœur de Capbreton a vocation à être perçu demain comme un ensemble vivant et cohérent, de la rive gauche du Boudigau jusqu'à la rue des Prébendiers, depuis le pont Lajus jusqu'au marché.

Points névralgiques, les deux ponts (Lajus et Halle) seront doublés de pas-

serelles contigües pour la traversée des vélos, permettant de sécuriser et de fluidifier le trafic.

Au plan écologique, la végétalisation des allées permettra d'améliorer la qualité des eaux de pluie rejetées dans le Boudigau.

Un lieu vivant

L'espace réaménagé doit devenir un lieu de vie partagé par tous les habitants. Parmi les animations proposées sur le futur site, un bateau « histoire » serait l'occasion d'un grand jeu de l'oie.

De grands solariums-files sur les rives des ponts, des cabanes suspendues, des bateaux à thèmes et un restaurant « du bout du Boudigau » (dans le bâtiment associatif) sont autant de pistes de réflexion pour un aménagement original, à la fois simple et spectaculaire.

Un espace accessible

Une double voie permettra la circulation des voitures à sens unique et le passage des bus à contre-sens. Cette solution offrirait la possibilité d'une circulation réversible à deux sens en hiver, selon les options retenues.

Des places de stationnement seront

maintenues, à proximité des commerces qui devront rester aisément accessibles tout au long de l'année.

Les travaux de requalification des allées Marines seront réalisés d'octobre 2018 à juin 2019, pour la première tranche d'aménagement (tronçon Nord) entre les deux ponts du Boudigau.

Le montage technique et l'approche financière estimative de l'opération se décomposent comme suit :

- ▶ Aménagement des allées Marines – 1 500 000 € HT.
- ▶ Réhabilitation et végétalisation des berges – 420 000 € HT.

Le programme de travaux bénéficiera d'une subvention de la Communauté de communes (MACS) et une aide financière complémentaire a été sollicitée par la commune de Capbreton auprès de l'État (DETR).

Une seconde tranche de travaux, qui reliera le pont de la Halle et le marché, a été incluse dans la mission de concours lancée pour ce projet d'aménagement. Le phasage technique et le calendrier des travaux sont actuellement à l'étude.

Travailler ensemble

Cap working, le premier site de travail collaboratif (coworking en anglais) de la commune ouvrira officiellement ses portes en avril prochain, rue Galamp, au-dessus des salles municipales.

L'histoire a commencé, il y a quelques mois à peine, de la rencontre entre la municipalité et trois travailleurs indépendants à la recherche d'un lieu de travail. L'idée de créer un espace partagé qui favorise l'échange, le partage et l'innovation est née et trois autres « coworkers » sont venus rejoindre les fondateurs. Le local que la mairie met à leur disposition, moyennant un loyer modique, est en cours de réaménagement.

Permanents ou nomades

La surface de travail, d'une superficie d'environ 100 m², se répartit entre un open space, deux salles de réunion, une bibliothèque, une salle de repos et des commodités. Le lieu peut encore recevoir six permanents (des adhérents qui s'acquittent d'une cotisation de 110 euros par mois et travaillent là en permanence), mais l'espace s'adresse également aux nomades qui peuvent réserver un bureau, avec accès à la fibre optique, pour une heure, ½ journée ou un mois.

L'objectif de ce nouvel espace de vie au cœur de la ville est de soutenir l'en-



trepreneuriat, de créer un lien entre de nouveaux travailleurs, d'ouvrir un lieu innovant pouvant accueillir tous les acteurs. À ce titre seront organisées rencontres et formations.

Pour tous les métiers

Les "coworkers" ont des savoir-faire divers et souvent complémentaires : Alexandra Le Mouel est consultante en stratégie de développement, Anne Molle prodigue des conseils en stratégie de marque, Romuald Koppé accompagne les particuliers et les TPE dans l'utilisation des outils informatiques, Christine Rist est architecte d'intérieur, designer, Cécile Agusti est journaliste, Jade Perreire est consultante experte et formatrice en commande publique.

► Tarifs

Visiteurs

- demi-journée : 6 €

- journée : 12 €

Nomade ponctuel

- carnet de 10 demi-journées : 50 €

Nomade régulier

- 1/4 temps : 45 €

- 1/2 temps : 80 €

- Plein temps : 110 €

► Contact : anne@eugenies.fr

Tél. 06 08 83 11 90

Deux boutiques éphémères !

La Ville de Capbreton soutient activement le commerce de proximité et les porteurs de projets.

Après avoir accompagné l'espace collaboratif Cap working, la commune lance deux boutiques éphémères en centre-ville pour valoriser le savoir-faire de nos artisans locaux. Un appel à candidatures a été lancé au mois de mars. Elles seront examinées par un comité de professionnels dès le mois d'avril pour un démarrage des premières activités en mai.

Rendez-vous prochainement pour découvrir ce nouvel espace de partage et de curiosité, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny (ancien Point Information Jeunesse au niveau du pont Lajus).

Requalifier l'espace mini-golf

La mairie a demandé à l'École Supérieure de Design des Landes de réfléchir au réaménagement du mini-golf et des terrains de tennis de l'avenue Georges Pompidou. L'objectif est de créer un espace vert à dominante sportive en front de mer. « Ce projet, explique leur professeur, Charles-Henri Sichere-Lawton, a permis aux étudiants de travailler sur plusieurs axes de recherche conceptuelle afin de leur per-

mettre de développer leur sens créatif. Ils ont, tout d'abord, réalisé une analyse du site, des accès, des environnements, puis ont abordé trois axes de recherche : une démarche analytique, une démarche inspirée par un artiste et une démarche liée à l'abstraction ».

En fonction de la proposition des étudiants et de son coût, le projet pourrait être lancé dès cette année.

Plan plages : les premiers axes

Capbreton s'engage dans l'aménagement de ses plages. Dès le début du processus, la commune invite le public à participer. Notre-Dame, Centrale, Prévent, Savane, Piste, Océanides chaque plage doit devenir une destination à part entière avec son identité propre.



Des plages très appréciées

Les enquêtes ont montré que les plages capbretonnaises sont très appréciées. Les trois motifs principaux de fréquentation sont le cadre naturel, la sécurité et la propreté. Les points positifs relevés sont les activités et les animations, les commerces et les cheminements piétons.

Des améliorations seront bientôt apportées par la municipalité, notamment sur la question de l'équipement en sanitaires.

La première réunion publique « plan plages » fin janvier, a été l'occasion de découvrir les pistes proposées par le cabinet spécialisé pour cette mission et de recueillir les remarques et suggestions des participants.

Le « plan plages » est destiné à organiser l'accueil du public en relation avec l'activité balnéaire. Il répond à une exigence de qualité en terme de services, de sécurité, de prise en compte des enjeux environnementaux et de « signature » paysagère.

Il s'inscrit dans une vision plus large avec le Schéma Plan Plages, qui a été validé par le GIP Littoral Aquitain⁽¹⁾, l'étude plan plages de l'ONF de 2013 et l'étude de stratégie locale de gestion du trait de côte de Capbreton menée par Casagec⁽²⁾.

L'objectif de la commune est de prolonger l'action sur les dunes, d'accueillir de nouveaux touristes, de dynamiser la fréquentation en travaillant sur l'offre commerciale, d'assurer la sécurité et la conjugaison des divers modes de transport.

Les plages de Capbreton se divisent en deux catégories : les plages urbaines (Notre-Dame et Centrale) et les plages d'accueil de loisirs (Prévent, Savane, Piste et Océanides).

Chacune d'entre elles est une destination qui a ses spécificités et ses pratiques, en été et en hiver. Les Comités de quartiers littoraux seront consultés pour travailler sur les aménagements.

⁽¹⁾ : le Groupement d'Intérêt Public Littoral Aquitain rassemble les services de l'État, la Région et les collectivités territoriales de la Côte Aquitaine.

⁽²⁾ : bureau d'études d'Anglet spécialisé en gestion du littoral.

Des plages plus attractives

Pour rendre les plages capbretonnaises encore plus agréables, divers aménagements ont été évoqués. Synthèse des pistes de travail.



Pour **Notre-Dame**, le parvis devra être aménagé et l'offre commerciale saisonnière étoffée.

Pour **la Centrale, l'Estacade et le Prévent**, l'idée directrice serait de mettre en avant les circulations douces, d'étendre les terrasses, de développer des places publiques et l'accueil d'animations. La piétonnisation ponctuelle du boulevard François-Mitterrand est envisagée.

Pour **Santocha**, il est projeté de sécuriser les déplacements doux et de créer une entrée et une sortie unique pour les voitures. L'idée est d'aménager l'espace public autour du pôle glisse pour créer

du lien entre la promenade du front de mer et le sentier de la dune.

Pour **les Océanides**, il est envisagé la réorganisation de l'aire de camping-cars et du parking, de végétaliser et d'apporter de l'ombrage, de donner plus de place aux piétons, d'assurer la continuité de la piste cyclable, d'intégrer un dispositif d'énergies renouvelables et de mettre en valeur l'entrée de la plage.

Pour **la Piste**, il est prévu de requalifier le chemin vers l'océan, de donner plus de place aux piétons et aux vélos en aménageant une piste cyclable, de créer un arrêt de bus au droit de la plage et de mettre en valeur l'entrée de la plage.

Un nettoyage des plages rationalisé

Le nettoyage mécanique des plages de Capbreton est effectué mensuellement, par les services du Conseil départemental, du mois de novembre jusqu'au mois de mars, avec un passage manuel additionnel sur les plages de l'Estacade, de la Centrale et du Prévent.

D'avril à mai, et en octobre, ce rythme devient hebdomadaire. En période estivale, de juin à septembre, le nettoyage est intensifié par des passages mécaniques et manuels quotidiens, effectués par les services de la Ville.

Les plages non surveillées du sud de la commune, à partir de la Pointe, font l'objet quant à elles d'un nettoyage mécanique mensuel par les services du Département d'octobre à mai et bimensuel de juin à septembre.

En collaboration avec le Conseil départemental, la commune a fait le choix de diminuer progressivement le nettoyage mécanique qui fragilise l'environnement. Le nettoyage manuel est désormais privilégié, surtout en période estivale.

Ainsi, une sensibilisation des usagers au nettoyage manuel a été mise en place par la municipalité sous forme de « chantiers citoyens ».

Atelier plan plages

Un atelier-citoyen, type table ronde, s'est déroulé le 26 mars à la salle Océane du casino.

Cette soirée, animée par le bureau d'étude en charge du projet, a permis de recueillir les demandes particulières. De nombreux thèmes au programme de cet atelier citoyen : aménagement, environnement, activités commerciales et circulation.



Un guichet pour tous

Pour faciliter la vie des usagers, la municipalité a mis en place un guichet unique. Il permet de réaliser toutes les formalités administratives en un seul lieu.

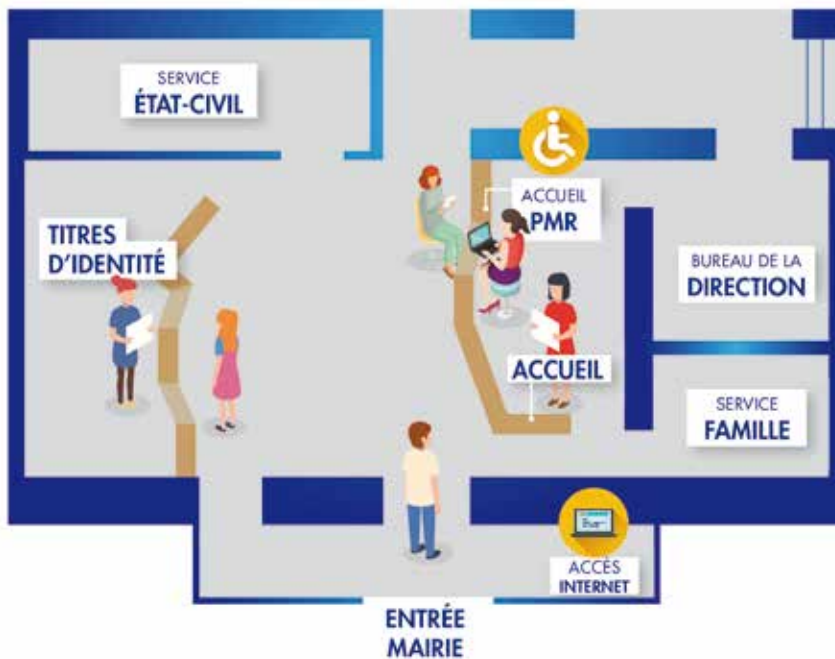


La création du guichet unique permet à chacun de disposer en mairie d'un accueil dédié et centralisé. Les services répondent ainsi de manière plus adaptée aux diverses attentes et assurent un suivi précis des demandes.

Formalités administratives, inscriptions, demandes d'informations... Vous pouvez désormais effectuer toutes vos démarches en un seul et même lieu.

Services concernés

- ▶ **Accueil physique et téléphonique**
- ▶ **État civil** : Demandes d'actes de naissance, de mariage et de décès, attestations d'accueil, cartes d'identité et passeports
- ▶ **Vie citoyenne** : recensements militaires
- ▶ **Élections** : inscriptions sur les listes électorales
- ▶ **Funéraire** : achats de concessions et renseignements
- ▶ **Urbanisme** : remise et réception d'imprimés pour autorisations d'urbanisme, renseignements sur le cadastre et prise de rendez-vous
- ▶ **Services techniques** : demandes d'interventions
- ▶ **Famille** : régie périscolaire, remise et réception des dossiers uniques, inscriptions scolaires et périscolaires



Horaires d'ouverture

- ▶ Lundi [journée continue] : 8h - 18h
- ▶ Mardi, mercredi, jeudi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30
- ▶ Vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30
- ▶ Samedi : 9h - 12h



Place Saint-Nicolas - BP 25 - 40130 Capbreton - 05 58 72 10 09
proximite@capbreton.fr

<http://www.capbreton.fr/infos-pratiques/ma-ville/mes-demarches/guichet-unique.html>

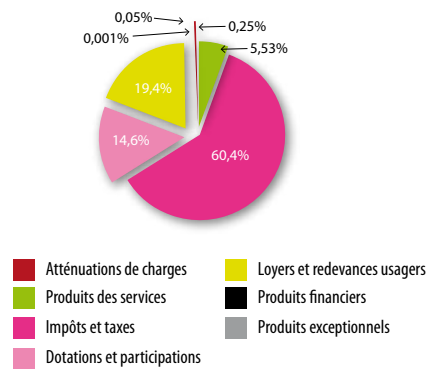
Un fonctionnement maîtrisé et des investissements structurants

Le budget principal 2018, retraçant l'ensemble des activités de service rendu par la collectivité, s'équilibre à hauteur de 16 174 182 € en fonctionnement et 9 164 150 € en investissement. Il est complété par quatre budgets annexes : établissement de bains, parking,

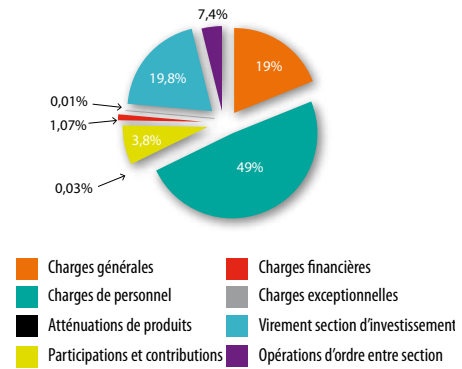
forêt, lotissement des deux pins. Le budget Rio a été clôturé. Par rapport à 2017, le montant des dépenses courantes reste stable avec une compression systématique dans l'ensemble des secteurs de la collectivité. L'aménagement des allées Marines et du boule-

vard du Dr Junqua, l'aménagement du quartier de la gare, l'ouverture du stade par les tennis, la réfection du clocher de l'église, le changement des ardoises de la mairie et un jardin à côté du mini-golf figurent parmi les nombreux investissements qui vont marquer l'année.

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



Des investissements majeurs en centre-ville

Les dépenses d'investissement du budget 2018 s'arrêtent à la somme de 7 579 840 € (travaux et équipement), dont 4 631 200 € spécifiquement orientées vers les aménagements du centre-ville. Les principales opérations sont détaillées ci-dessous :

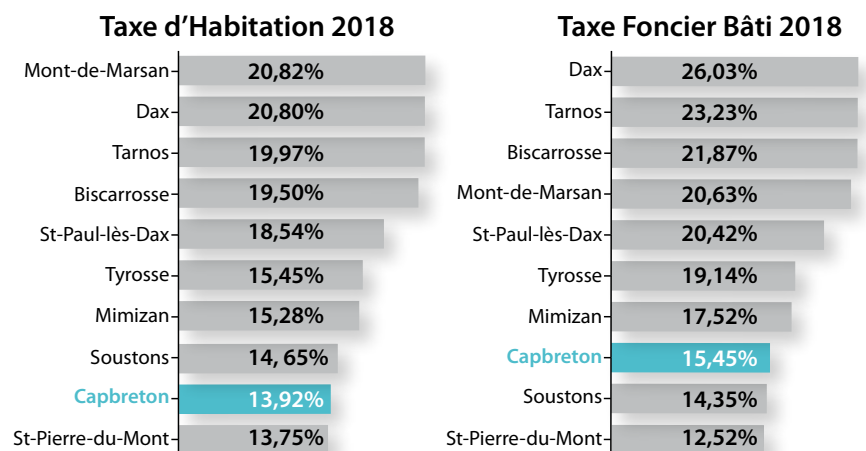
- Aménagement des allées Marines Nord : 2 309 000 € TTC
- Requalification de la Place de la gare (hors réseaux) : 1 142 000 € TTC
- Acquisition du petit casino de la rue du Général-de-Gaulle : 420 000 € TTC
- Travaux du boulevard du Dr Junqua : 420 000 € TTC

Maîtriser la fiscalité

Pour conserver l'équilibre budgétaire, une évolution modérée de 1,3% des taux est proposée.

Les taux 2018 sont fixés comme suit :

- Taxe Habitation 13,92% (13,74% en 2017),
- Taxe Foncier Bâti 15,45% (15,25% en 2017),
- Taxe Foncier Non Bâti 25,44% (25,11% en 2017).



La parole aux Capbretonnais

Les Comités de quartiers sont des lieux d'information et d'échanges entre les habitants, les élus et les services municipaux sur la vie des quartiers et les projets d'aménagement. Ils offrent la possibilité aux Capbretonnais de participer, en concertation avec la municipalité, à la vie de la cité.

Un appel à candidatures a donné la possibilité à chaque Capbretonnais de prendre part à ces instances de démocratie participative et un tirage au sort, organisé le 14 juillet 2017, a permis de désigner les membres des comités parmi les candidatures reçues.

Groupes de réflexion

Les Comités de quartiers de Capbreton sont au nombre de cinq. Ils s'organisent librement et peuvent créer en leur sein des groupes de réflexion sur des thématiques liées à la vie du quartier.

Les 20 membres composant chaque comité ont pu élire un des deux coprésidents parmi leurs pairs au cours des réunions d'installation qui se sont tenues cet automne. Ainsi, un pilotage est assuré avec un élu et un habitant pour chaque quartier.

Alexandra Lux, déléguée chargée de la démocratie participative et du conseil municipal des enfants et des jeunes, a été désignée par le maire pour assurer la coordination de l'ensemble des quartiers.



- cq1@capbreton.fr
- cq2@capbreton.fr
- cq3@capbreton.fr
- cq4@capbreton.fr
- cq5@capbreton.fr

Démocratie participative

En favorisant la démocratie participative, la municipalité souhaite donner la parole aux habitants et renforcer encore leur implication dans les décisions locales. Accompagné par la municipalité, chaque Comité pourra proposer et mettre en œuvre des projets pour améliorer le cadre de vie et faire vivre son quartier.

Point d'avancement sur le chantier de l'EHPAD

La maçonnerie du rez-de-chaussée du nouvel EHPAD situé dans le quartier des 2 Pins est terminée. Les deux autres niveaux sont en construction. Ce bâtiment de 113 lits dont 5 lits temporaires et 2 unités spécialisées Alzheimer, sera également doté de 10 places d'accueil de jour. Cette offre diversifiée permettra de recevoir les résidents les plus dépendants.

Avec l'accueil de jour et l'accueil temporaire, pour la première fois à

Capbreton, une structure soulagera les aidants de personnes qui vivent à domicile.



Prendre contact directement

Pour connaître le comité de quartier dont vous dépendez ou retrouver toutes les informations pratiques sur leur composition, leur fonctionnement et leur actualité : rendez-vous sur le site internet de Capbreton : www.capbreton.fr rubrique Vie municipale / Comités de quartiers.

Une question ? Une suggestion ?

Vous pouvez prendre contact directement avec le Comité de votre quartier en envoyant un mail à l'adresse dédiée.

Trois nouveaux conseillers municipaux

Élu sénateur des Landes, Éric Kerrouche a quitté sa fonction d'adjoint au maire. Il reste conseiller municipal.

Cela entraîne des changements dans les délégations des élus :

- ▶ Françoise Agier devient adjointe chargée de l'environnement.
- ▶ Jean-Marie Marco prend en charge le pilotage des stratégies territoriales. Il est adjoint chargé des stratégies territoriales.
- ▶ Christian Pétrau est adjoint à l'éducation et à la famille.
- ▶ Alexandra Lux devient déléguée chargée de la démocratie participative et du conseil municipal des enfants et des jeunes.
- ▶ Jean-José Vergès est délégué aux cérémonies et anciens combattants.
- ▶ Danièle Dufourg, Jean-Claude Ollivier et Alexandra Dassé font leur entrée au sein du conseil municipal.

Bienvenue !



Un nouveau président et de nouvelles compétences pour MACS

La Communauté de communes évolue tout en gardant le cap, fidèle à la feuille de route tracée : développement harmonieux et solidaire du territoire, qualité de vie des habitants.

Suite à la démission d'Éric Kerrouche, élu sénateur des Landes, les conseillers communautaires ont élu Pierre Froustey comme nouveau président. Celui-ci souhaite s'inscrire dans la continuité des actions engagées par Éric Kerrouche sur le mandat, en s'appuyant sur une collaboration étroite avec l'ensemble des 23 communes du territoire. Pour mener à bien ses missions, il sera accompagné de onze vice-présidents :

- **Frédérique Charpenel**, 1^{re} vice-présidente en charge des ressources humaines, du schéma de mutualisation des services et de la mise en œuvre du budget participatif, vice-présidente du CIAS, maire de Soustons.
- **Jean-Claude Daulouède**, 2^e vice-président en charge du budget, des finances et de la commande publique, maire de Tosse.
- **Patrick Laclédère**, 3^e vice-président en charge de la gestion du port de Capbreton, du lac marin et du do-

maine public maritime concédé, maire de Capbreton.

- **Jean-Claude Saubion**, 4^e vice-président en charge de la mobilité, des transports et de la voirie, maire de Magescq.
- **Alain Lavielle**, 5^e vice-président en charge de la petite enfance, enfance et jeunesse et de l'accueil des gens du voyage, maire de Saint-Martin-de-Hinx.
- **Jean-François Monet**, 6^e vice-président en charge de l'urbanisme et de l'aménagement territorial, maire de Bénesse-Maremne.
- **Patrick Benoist**, 7^e vice-président en charge de l'environnement, de la transition énergétique et de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), maire de Josse.
- **Benoît Darets**, 8^e vice-président en charge du sport et de la citoyenneté, maire de Saubrigues.



Pierre Froustey

Pierre Froustey est landais d'origine et boucalais depuis trente ans. Agent d'assurance, il est un homme de consensus et maire de Vieux-Boucau depuis 2008, réélu en 2014. Il a rejoint la Communauté de communes en 2008 comme vice-président en charge du développement économique et de la promotion touristique. Il est également Conseiller régional depuis 2015.

- **Arnaud Pinatel**, 9^e vice-président en charge du développement économique et de la promotion touristique ; maire d'Angresse.
- 10^e vice-présidence en charge du logement et des affaires à caractère social (élection à venir, faisant suite au décès de Marie Apathie).
- **Aline Marchand** 11^e vice-présidente en charge de la culture, maire de Moliets-et-Mâa.



Le port géré par MACS

Depuis le 1^{er} janvier dernier, la Communauté de communes MACS a pris en charge la gestion du port de Capbreton et du lac marin d'Hossegor sous la vice-présidence de Patrick Laclédère, maire de Capbreton. Cette entité est unique dans notre département. D'un point de vue économique et touristique pour le port de Capbreton, environnementale et paysagère pour le lac d'Hossegor.

Elle constitue un ensemble remarquable source d'attractivité et de richesses pour l'ensemble du territoire de la Communauté de communes et de notre département. Le transfert de compétence imposé par la loi s'accompagne de l'intégration des équipes de l'ex-SIVOM Côte Sud au sein de la Communauté de communes MACS.

GROUPE MAJORITAIRE

Dans l'action et l'écoute

En ce début d'année, nous adressons à tous les Capbretonnaises et Capbretonnais nos meilleurs vœux de santé et de réussite. Vous pouvez compter sur notre écoute permanente et sur notre mobilisation pour faire vivre la démocratie participative, car nous sommes depuis longtemps convaincus de l'importance d'impliquer les citoyens dans la vie locale et dans l'élaboration des projets. À l'occasion de nombreuses réunions publiques et lors de différents ateliers-débats, nous avons voulu vous associer étroitement à la construction des projets majeurs du mandat.

Une phase de concertation intense, inédite dans notre commune, a été menée pendant près d'un an sur la revitalisation de notre cœur de ville. Ce dialogue participatif nous a permis d'affiner et de faire évoluer les aménagements proposés. Le temps est désormais venu de concrétiser les projets, mais

nous saurons bien entendu rester à votre écoute pendant leur mise en œuvre, comme nous l'avons fait pendant et au terme de la phase d'expérimentation des sens de circulation.

Une autre concertation étroite va se poursuivre, tout au long des prochains mois, entre la municipalité et les Comités de quartiers. Cette forme originale de participation des habitants, nouvellement créée dans notre commune, nous permettra de rester attentif à vos demandes et d'accompagner de nombreuses actions innovantes pour Capbreton. Certains projets spécifiques en direction des seniors sont déjà à l'étude, avec l'appui du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), pour que la solidarité entre les générations reste au cœur de nos priorités et puisse continuer à se développer dans notre cité marine.

Patrick Laclédère, Nelly Bétaille, Louis Galdos, Christine Jaury-Chamalbide, Alain Marron, Christine Toulan-Arrondeau, Jean-Marie Marco, Christian Pétrau, Françoise Agier, Françoise Petit, Jean-Marc Gibert, Louïsette Roques, Jean-Yves Sorin, Alexandra Lux, Jean-José Verges, Éric Kerrouche, Patrice Trouvé, Marie-Pierre Dupouy, Véronique Pujol, Josette Mouric, Alexandra Dassé, Jean-Claude Ollivier, Danièle Dufourg.

Facebook : Capbreton ensemble 2014-2020

OPPOSITIONS

Vous avez dit « concertation » ?

Nous présentons nos meilleurs vœux à tous les capbretonnais(es) avec la concrétisation de leurs souhaits. Près de 200 000 € ont déjà été investis pour l'expérimentation des sens de circulation, la plupart d'entre eux ne seront pas retenus. Les improvisations répétées ont terni l'image de la ville avec un incontestable impact économique. À la veille des importants investissements programmés pour l'aménagement du centre-ville, la réflexion nous semble bien mal engagée. Cette réhabilitation devra certes proposer de nouveaux espaces de vie plus agréables, mais il est fondamental qu'elle n'aggrave pas davantage les conditions de circulation et de stationnement. Si le mot « concertation » est toujours mis en avant par la municipalité, nous sommes toujours dans l'attente d'en voir les effets.

Facebook : L'Avenir de Capbreton

M. Saint-Pau, L. Morichère, E. Callamand, P. Cambon

Facebook : L'avenir de Capbreton

Courriel : lavenirdecapbreton@gmail.com

Ubu, roi de Capbreton

La circulation fut le grand sujet de 2017, sujet difficile et sérieux qui, pourtant, dans notre cité, tourna à la charlotade. Vous croyiez connaître le chemin pour conduire vos enfants à l'école ? Ça, c'était avant l'ingéniosité municipale et son sens tout particulier de l'expérimentation, partout et aux pires moments. Au point que ce qui était vrai le matin ne l'était plus le soir et que plus d'un automobiliste a fait des rencontres, pour le moins, inattendues et risquées ! Il a suffi que quelques voix s'expriment fortement aux oreilles du Maire pour que le lendemain, sans coup férir, le sens de circulation d'une rue change. Il paraît même qu'ils ont payé un cabinet de conseil pour faire ça. On se pince.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Alain Bisbau et Nathalie Castets

Facebook : Vivons Capbreton

Courriel : vivonscapbreton@asfr.fr

Naissances

- ▶ 26/05 Maïalen Desclaux Barbier
- ▶ 28/05 Hugo Hauwelle
- ▶ 31/05 Victor Baute
- ▶ 09/06 Léon Hoffmann Gerez
- ▶ 15/06 Lucas De Sousa Pascal
- ▶ 22/06 Roxane Lafitte
- ▶ 06/07 Robin Barrouillet
- ▶ 08/07 Mila Loridan
- ▶ 12/07 Lucas Lagrave
- ▶ 13/07 Charlie Leroy
- ▶ 03/08 Leo Soucek
- ▶ 04/08 Ambre Da Silva Pessoa
- ▶ 06/08 Marc Ory Lapeyre
- ▶ 11/08 Béatrice Zombori
- ▶ 15/08 Léna Dupont
- ▶ 17/08 Nolhan Riviere
- ▶ 25/08 Romie Hirigoyen
- ▶ 30/08 Ulysse Manano
- ▶ 12/09 Jeanne Méricot Coudyser
- ▶ 13/09 Achille Pyard
- ▶ 21/09 Auguste Pinsolle
- ▶ 23/09 Tess Lagain
- ▶ 24/09 Lou Botella Molnar
- ▶ 25/09 Zoé Arribes
- ▶ 30/10 Madé Lamourane
- ▶ 01/11 Kaila Pereira Marechal
- ▶ 05/11 Paul Juste
- ▶ 07/11 Isaac Legras Gautier
- ▶ 11/11 Sophia Natali
- ▶ 16/11 Léa Gabastou Grelier
- ▶ 03/12 Suzon Miniaou Saint-Faust
- ▶ 05/12 Valentin Leneylé
- ▶ 07/12 Gaspard Waller
- ▶ 27/12 Manon Lachaise

Mariages

- ▶ 10/06 Romain Sannajust et Bérénice Dautre-Roussel
- ▶ 15/07 Philippe Rousseau et Alexandrine Hochet
- ▶ 02/09 Charly Toniutti et Ingrid Delbreil
- ▶ 09/09 Pierre Séragé et Emmanuelle Baron
- ▶ 09/09 Nicolas Soumet et Clarisse Dartigues
- ▶ 09/09 Jean-François Baly et Christine Denis
- ▶ 16/09 Quentin Corrihons et Laurence Giraudeau
- ▶ 16/09 Julien Lequen et Mélanie Campo
- ▶ 22/09 Arnaud Goujat et Patricia Soto Del Rio
- ▶ 30/09 Dominique Lafitte et Estelle Boudé
- ▶ 30/09 Jean-Charles Pinsolle et Sonia Levalois
- ▶ 30/09 Jacky Lesbats et Nicole Labatut
- ▶ 14/10 Djordje Ilic et Jovana Jovanovic
- ▶ 21/10 Loïc Delpon et Karine Grenier

Décès

- ▶ 31/05 Laurent Galatrin, 56 ans ▶ 04/06 Simonne Roclain, 87 ans ▶ 11/06 Henriette Chaliès veuve Serac, 87 ans ▶ 13/06 Jacqueline Larcebeau veuve Dupin, 90 ans ▶ 16/06 Germaine Descolas veuve Brune, 91 ans ▶ 17/06 Jocelyne Hébert, 61 ans ▶ 21/06 Christiane Desciaux épouse Hurtado Martinez, 86 ans ▶ 22/06 Jean Dourthe, 79 ans ▶ 23/06 Catherine Lasserre veuve Mary, 94 ans ▶ 23/06 Robert Pinaut, 86 ans ▶ 24/06 Colette Lapeyre, 63 ans ▶ 01/07 Nelly Ribert veuve Cahuzacq, 91 ans ▶ 02/07 Jean Frézouls, 79 ans ▶ 05/07 André Pivard, 88 ans ▶ 06/07 Chantal François épouse Garatin, 74 ans ▶ 06/07 Robert Vaudin, 93 ans ▶ 08/07 Thérèse Brodeur veuve Juin, 98 ans ▶ 10/07 Michèle Ayrault épouse Destandau, 80 ans ▶ 10/07 Monique Labat épouse Dumartin, 62 ans ▶ 11/07 Lucette Labarthe, 96 ans ▶ 12/07 Jean Bastié, 82 ans ▶ 12/07 Marie Céby, 95 ans ▶ 12/07 Marcel Olayat, 83 ans ▶ 13/07 René Despagne, 82 ans ▶ 16/07 Daniel Chaulet, 61 ans ▶ 24/07 Colette Querville veuve Desprès, 83 ans ▶ 29/07 Adolphe Bellehigue, 84 ans ▶ 31/07 Jean Destouesse, 72 ans ▶ 31/07 Valentine Tuduri veuve Sabatier, 100 ans ▶ 02/08 Chantal Denis épouse Lohéac, 68 ans ▶ 02/08 Jeannine Mouhot veuve Brun, 87 ans ▶ 04/08 Léonor Gonzalez veuve Barrau, 101 ans ▶ 08/08 Robert Laville, 87 ans ▶ 16/08 Jean-Marie Galland, 78 ans ▶ 17/08 Jean Gourdet, 85 ans ▶ 20/08 Amélie Courrégès veuve Thomas, 91 ans ▶ 22/08 Gilbert Meray, 92 ans ▶ 24/08 Belarmino Gonçalves, 74 ans ▶ 26/08 Philippe Courbin, 48 ans ▶ 26/08 Alice Ferré veuve Bariat, 90 ans ▶ 28/08 Antonio Macazaga, 74 ans ▶ 30/08 Marie Celhaiguibel veuve Dufourg, 94 ans ▶ 31/08 Marie Celhay épouse Trounday, 88 ans ▶ 02/09 Maurice Dehaut, 74 ans ▶ 06/09 Gérard Lacaze, 73 ans ▶ 09/09 Ghislaine Lapeyre, 60 ans ▶ 13/09 Marie Sainclair veuve Humbert, 91 ans ▶ 14/09 Robert Malan, 93 ans ▶ 21/09 Madeleine Darracq veuve Suptel, 104 ans ▶ 21/09 Christiane Galve, 86 ans ▶ 22/09 Yvonne Barsacq veuve Gérard, 95 ans ▶ 28/09 Guillaume Trounday, 97 ans ▶ 29/09 Jacques Lesgards, 69 ans ▶ 04/10 Guy Hestin, 86 ans ▶ 07/10 Gabrielle Marchandin veuve Delcroix, 96 ans ▶ 08/09 Ange Garcia, 85 ans ▶ 09/09 Louis Vives, 82 ans ▶ 11/10 Jeanne Carrère veuve Destribats, 87 ans ▶ 15/10 Antonio dos Santos, 94 ans ▶ 16/10 Christiane Récart, 72 ans ▶ 20/10 François Perez, 85 ans ▶ 26/10 Eliseo Beltran-Casana, 70 ans ▶ 27/10 Bernard Barbe, 68 ans ▶ 27/10 Madeleine Chatelain épouse Aguiar, 71 ans ▶ 27/10 Marie Hodée veuve Plantey, 86 ans ▶ 27/10 Jeanine Marluqc épouse Dupouy, 84 ans ▶ 29/10 Guy Mahier, 90 ans ▶ 29/10 Pierre Recalt, 81 ans ▶ 31/10 Evelyne Betboy, 54 ans ▶ 01/11 Pierre Martel, 82 ans ▶ 02/11 Jean Saint-Aubin, 87 ans ▶ 04/11 Laurette Hedin épouse Darraidou, 67 ans ▶ 05/11 Jean-Pierre Cortesero, 75 ans ▶ 07/11 Georges Aimar, 78 ans ▶ 08/11 Simone Durand veuve Desbordes, 87 ans ▶ 10/11 Nicolas Brillon, 42 ans ▶ 12/11 Paulette Camo veuve Roux, 97 ans ▶ 12/11 Henri Gavart, 75 ans ▶ 13/11 Suzanne Rostaing veuve Lafitte, 92 ans ▶ 13/11 Jean Solon, 85 ans ▶ 16/11 Hélène Krajci épouse Gagne Labedan, 77 ans ▶ 19/11 Maryse Senez épouse Leloir, 61 ans ▶ 20/11 Jean-Jacques Chevreux, 66 ans ▶ 21/11 Paulette Dacharry veuve Nagouas, 92 ans ▶ 21/11 Odette Timpé veuve Baranx, 88 ans ▶ 22/11 Jeannine Brochand veuve Gicquaire, 90 ans ▶ 23/11 Jean Bianco, 91 ans ▶ 28/11 Yves Cuco, 84 ans ▶ 04/12 Guy Guiyoule, 84 ans ▶ 04/12 Guy Lavediaux, 73 ans ▶ 07/12 Danielle Marquet veuve Balp, 88 ans ▶ 09/12 Michel Le Quellec, 82 ans ▶ 10/12 Andrée Renaut veuve Oudot, 98 ans ▶ 19/12 Arlette Agostini veuve Erhard, 89 ans ▶ 19/12 Fernande Lajoinie veuve Soubiran, 92 ans.

Notre cité marine a perdu l'un de ses fils



« La mer retentissante qui jamais ne s'endort. Dans sa vague écumante, souvent cache la mort. »

Les paroles du chant « Les Marins de Capbreton »⁽¹⁾ ont pris un relief particulier lors de la cérémonie d'hommage à Pierre Agnès dans l'église de la commune.

L'annonce de sa disparition a été un véritable drame pour l'ensemble des Capbretonnaises et des Capbretonnais. C'était un enfant de la commune à l'incroyable trajectoire professionnelle - il était PDG de Boardriders Inc. (maison-mère de Quiksilver) - qui a toujours revendiqué ses racines

avec fierté. Nombreux sont ceux qui le connaissaient. Le maire de Capbreton, Patrick Laclédère et Jean-Pierre Dufau, son prédécesseur, ont spontanément participé au rassemblement organisé par le club Santocha face à l'océan. Un moment de recueillement a été observé lors de la réunion publique "plan plages" et de la séance du Conseil municipal. Des réactions du monde entier ont afflué vers Capbreton. Légendes du surf, responsables d'entreprises internationales, stars du petit écran ont tenu à rendre hommage au patron emblématique et à l'homme exceptionnel qu'il était.

Un enfant de Capbreton

Pierre Agnès, 54 ans, était amené à parcourir le monde, mais c'est à Capbreton qu'il était "chez lui", avec sa famille. En 1977, il s'inscrit au Santocha Capbreton surf club et dans les années 80 devient l'un des meilleurs surfeurs français. Il participe aux Jeux Olympiques de 1984.

Très vite, il comprend que le surf a un grand avenir. En 1980, il est commercial chez Rip Curl. Sa détermination et son engagement font de lui le patron du marketing de Quiksilver.

Ces dernières années, dans la tourmente de l'industrie du surf, il se révèle être le capitaine capable de redresser la barre et devient le PDG mondial de la nouvelle entité Boardriders Inc. Il travaillait pour l'intégration du surf pour les Jeux Olympiques de Paris en 2024.

C'est d'abord et surtout l'enfant de Capbreton et l'ami que nous voulons remercier et honorer.

(1) Auteur abbé Jean-Baptiste Gabarra

"Profondément touchée par les témoignages reçus suite la disparition de Pierre, la famille Agnès vous exprime ses plus sincères et chaleureux remerciements".

